

Compte-rendu de réunion

Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne du 01 décembre 2016
--

Rédacteur : Philippe Hébert

La Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne s'est réunie pour la 9^{ème} fois le jeudi 1 décembre 2016 à 15h30, dans la salle de réunion de l'Aéroport de Carcassonne, sous la présidence de Marc VETTER, directeur adjoint à la DDTM de l'Aude.

Vous trouverez en pièce jointe la feuille d'émargement des participants.

Afin de ne pas retenir M. ALDEGUERRE et l'entreprise MALLET venus pour présenter les travaux d'aménagement de la plateforme, ce point d'information sera examiné en début de séance

L'ordre du jour est modifié comme suit :

I. Information sur les travaux de l'aéroport.

Monsieur ALDEGUERRE, Transdev Aéroport de Carcassonne

II. Présentation du bilan de l'activité de la plate-forme aéroportuaire par l'exploitant pour l'année 2016.

Monsieur HEBERT, Transdev *Aéroport Carcassonne*

III. Bilan d'activité de l'ENAC pour l'année 2016

Monsieur CAISSO, ENAC

IV. Point sur les avions avec réducteurs de bruits et engagement de l'ENAC

V. Relation entre l'ENAC Carcassonne et les autres écoles de pilotages et part de l'activité de l'ENAC Carcassonne dans l'ensemble des activités des ENAC de la région

VI. Courrier envoyé aux autres écoles de pilotages (plannings des horaires), engagement pris lors de la CCE de décembre 2015

VII. Questions diverses

I. Information sur les travaux de l'aéroport.

M.ALDEGUERRE, Responsable d'exploitation de l'aéroport, informe que l'aire de stationnement libre hélicoptères non revêtue a été remplacée par une aire hélicoptères revêtue de 3 places. La réalisation du nouveau parking commercial en remplacement de l'ancien devrait être terminée fin décembre.

Le parking voiture P2 (moyenne durée) et une partie du P3 (longue durée) sont terminés.

Le parking P1 (courte durée) devant l'aérogare sera en travaux jusqu'en mai et sera fermé jusqu'à cette date.

M. VETTER demande si les travaux d'aménagement des parkings voitures vont augmenter la capacité de stationnement et demande le nombre de places au total.

M. HEBERT répond que la création de ces parkings va permettre de supprimer tous les stationnements sauvages qui existaient sur la plateforme.

M. ALDEGUERRE annonce 900 places de parking.

Mme STHEMER, Vice-Présidente ECCLA, demande combien de temps la centrale d'enrobé va encore fonctionner.

L'entreprise MALLET répond qu'il y a encore 2 jours de travail, 3 en cas de mauvais temps.

Mme STHEMER demande si l'installation de cette centrale a été réalisée dans le strict respect de la réglementation. L'entreprise MALLET répond que tout a été fait dans les règles. M. VETTER ajoute qu'un arrêté préfectoral a été publié à cet effet.

Mme STHEMER regrette le manque d'information sur l'installation de cette centrale vis-à-vis des riverains et des odeurs que celle-ci entraîne.

II. Présentation du bilan de l'activité de la plate-forme aéroportuaire par l'exploitant pour l'année 2016.

M. HEBERT, Responsable Qualité de l'aéroport, présente le bilan de l'activité de 2016.

1°) Les mouvements : Avec une prévision de plus de 2400 mouvements commerciaux réguliers, on estime que le nombre de mouvements commerciaux réguliers par rapport à 2015 va baisser, cependant en ajoutant la prévision des mouvements commerciaux non réguliers, nous obtenons une prévision pour l'ensemble des mouvements commerciaux de 2614, soit une augmentation de 3,61% par rapport à 2015.

Nous notons toujours une grande différence entre le nombre de vols réguliers commerciaux l'été et l'hiver : 36 vols par semaines en moyenne l'été contre 14 vols l'hiver.

- On estime que le nombre de mouvements non commerciaux va baisser de plus de 2 % par rapport à l'année 2015.

- Les écoles de formation représentent 79% des vols non commerciaux, on constate en 2016 une diminution de près de 9% des vols de formation.
- 70% des vols non commerciaux (5600 vols) concernent l'ENAC, 3.12% (219 vols) concernent l'ESMA, 0.58% (41 vols) concernent Aeropyrénée, 0.26% (18 vols) concernent Airways formation et 0.19% (13 vols) concernent Méditerranée air training,

2°) Les passagers commerciaux : A la fin octobre 2016, le taux de remplissage a baissé de 1,21 % par rapport à 2015 et atteint 86,14 %. Nous devrions voir apparaître une légère baisse du nombre de passagers en 2016.

3°) Le bilan des plaintes : L'aéroport a reçu 27 mails de réclamation soit 9 de moins qu'en 2015, ce qui peut s'expliquer par la fermeture du terrain la nuit du lundi au jeudi du 18 juillet au 30 septembre en raison de travaux à proximité de la piste.

Les réclamations viennent de Caux et Sauzens, d'habitants du centre-ville près du Canal du Midi et du Quartier Pasteur.

Nous retrouvons des plaintes concernant des vols en soirée et de nuit mais également des vols opérés le matin et la journée.

M. VETTER constate un traitement correct des plaintes de la part de l'exploitant

III. Bilan d'activité de l'ENAC pour l'année 2016

Monsieur CAISSO, Chef de centre ENAC Carcassonne Montpellier, présente le bilan d'activité.

Il confirme une stagnation des heures de vols 2016 par rapport à 2015.

Les formations d'élèves pilotes étrangers continuent d'augmenter alors que les élèves pilotes français diminuent. Le contenu des formations des pilotes étrangers étant différent, ceci se traduit par une diminution d'heures de vols des TB20, une augmentation d'heures de vols des TB10.

Pour rappel, le TB10 a été réintroduit depuis 4 ans. Ces appareils sont équipés de silencieux, alors que le TB20 n'en a pas.

M. FABART, Président de l'ANAC, demande le pourcentage de vols que représentent les autres centres de l'ENAC sur la plateforme de Carcassonne. Après vérification M. CAISSO répondra qu'ils sont à moins de 5% et aucun vol de nuit.

M. CAISSO fait remarquer une baisse des vols de nuit mais une augmentation des vols PPPI (Perfectionnement du Pilotage et sorties de Positions Inusuelles).

Pour 2017 l'ENAC prévoit une augmentation du nombre de mouvements de 18%.

Mme STHEMER évoque les nuisances supplémentaires que cela va causer.

M. CAISSO rappelle que l'un des centres de l'ENAC va fermer. Pour l'instant aucune décision n'a encore été prise. Un groupe de travail a été mis en place intégrant la direction et les syndicats, M. CAISSO, n'en faisant pas partie, il ne pourra en dire plus.

M. VETTER fait remarquer que même si l'école ferme d'autres avions d'autres centres ENAC pourront continuer à venir voler sur l'aéroport de Carcassonne.

IV. Point sur les avions avec réducteurs de bruits et engagement de l'ENAC

M. FABART remercie M. AMPHIMAQUE, Responsable ENAC, pour la visite très instructive du centre de Carcassonne le 22 novembre proposée lors de la réunion du du groupe de travail du 29 septembre.

Les personnes présentes lors de cette visite ont bien compris les différences entre les TB10 et les TB20. Ils ont pu voir également l'unique TB20 de la flotte de l'ENAC équipé d'un silencieux. M. FABART confirme qu'il fait beaucoup moins de bruit que les autres et que c'est presque un plaisir de l'écouter voler.

Il est décidé qu'il ne faut pas attendre la décision sur le centre de l'ENAC pour lancer les mesures de bruit sur les avions de l'ENAC et en particulier sur le TB20 équipé d'un silencieux.

M. ALBAREL, adjoint au maire de Carcassonne et M. ESTEBAN représentant de Carcassonne Agglo confirment leur accord pour financer l'étude.

M. CAISSO assure que le TB20 munis d'un silencieux sera mis à disposition pour l'étude.

Il rappelle cependant que la flotte de l'ENAC compte 37 TB20 et 17 TB10 et que les avions tournent sur les différents centres. Il ne sera pas possible d'équiper de silencieux tous les TB20 de la flotte.

V. Relations entre l'ENAC Carcassonne et les autres écoles de pilotages et part de l'activité de l'ENAC Carcassonne dans l'ensemble des activités des ENAC de la région

Ces questions ayant déjà été traitées dans les points précédents, il est décidé de passer au point suivant.

VI. Courrier envoyé aux autres écoles de pilotages (plannings des horaires), engagement pris lors de la CCE de décembre 2015

M. FABART s'interroge sur l'envoi de ce courrier qui était un engagement de l'exploitant lors de la CCE de 2015.

M. HEBERT confirme qu'un courriel a été envoyé le 28 janvier 2016 à l'ensemble des utilisateurs de la plateforme, ainsi qu'à M. FABART, leur demandant de prendre

connaissance du Code de Bonne Conduite Environnementale de l'aéroport de Carcassonne inclus en pièce jointe et de bien vouloir le valider en y apposant leur signature.

Il informe que suite à ce courriel, il y a eu trois nouveaux adhérents au code de bonne conduite, l'Aéroclub de Lézignan, Méditerranée Air Training et l'Aéroclub Toulouse Midi-Pyrénées.

M. VETTER et M. LANOY, directeur de l'aéroport, se félicitent de ces retours positifs.

VII. Questions diverses :

M. de CHIVRE de l'ANAC demande des explications sur les altérations de cap et les trajectoires des avions.

M. DAL MASO de la DSAC SUD, donne ces explications.

M. de CHIVRE souhaiterait faire une réunion de travail avec les différents acteurs.

M. VETTER est favorable à cette réunion et demande à M. DAL MASO qu'elle soit organisée et présidée par la DSAC SUD.

Les associations, ANAC et ECCLA, les Aéroclubs basés de Carcassonne, l'Enac, la mairie de Carcassonne et la mairie de Caux et Sauzens devront être conviés à cette réunion de travail. Cette réunion devra être planifiée au 1er trimestre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, M. VETTER remercie l'assemblée et lève la séance.

Le Président de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne,

Pour le Préfet de l'Aude, Le Directeur adjoint à la DDTM de l'Aude,



Monsieur Marc VETTER

Le Directeur de l'Aéroport, Représentant l'exploitant,



Monsieur Christian LANOY

Nom et prénom	Entité	Fonction	Adresse mail	Signature
HEBERT Philippe	Transdev	RAR		
DAL GIASO Léon	DSAC Sud			
FABART Renaud	ANAC	Président		
Edmond de Charvée	ANAC			
BARDONNET François	MALET	Rép. exploitation		
SENNOUR Emilie	MALET	Auditrice QPE		
ALDEGUEZEA Stéphane	TAC	CRP d'exploitation		
LAMOY Olivier	TAC	Directeur		
JULLET H	A.S.P.A			
ALBAREL ARNAUD	Ville de Carcassonne	Maire-Adjoint		
ESTEBAN Amiel	Agglo -			
VETTER Marc	DDTT	Dir. adf		

COCOENVI de l'aéroport Sud de France Carcassonne
 jeudi 1^{er} décembre 2016

Nom et prénom	Entité	Fonction	Adresse mail	Signature
CAISSO Stéphane	ENAC	Chef de Centre		
Luis Vaysardis	DXT R -	chargé de bureau		
Christine Stémer	ECCCA	vice présidente		